



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Bruxelles, le 25 mai 2000

Pour publication immédiate

"Oui au concept d'une fédération européenne mais..."

Au nom de l'Assemblée des Régions d'Europe, Luc Van den Brande, son Président, s'est félicité de l'ampleur et de la qualité du débat engendré au niveau européen par le discours de Joshka Fischer, Ministre allemand des Affaires étrangères plaçant pour la création d'une fédération européenne, dotée d'une Constitution, d'un gouvernement, d'un Parlement de deux chambres et d'un président élu au suffrage universel.

"Le projet de M. Fischer a le mérite de relancer le débat sur la gouvernance à long terme d'une Europe élargie ce que l'ordre du jour trop restreint de la prochaine Conférence Intergouvernementale ne permet pas d'aborder à notre grand regret ; cependant, ses propositions semblent, volontairement ou involontairement, occulter le niveau régional, et ce malgré les propositions intéressantes de sa famille politique en la matière"- a dit le Président de l'ARE.

Si, selon M. Fischer, la mondialisation et l'europanisation créent un sentiment de rejet de par leur nature complexe et impliquent une recherche de sécurité chez le citoyen, "c'est autant la Région que l'Etat qui le lui confèrera" a affirmé M. Van den Brande. "La Région est en effet l'une des entités politiques la plus proche du citoyen et qui, par le truchement de coopération interrégionale, participe activement au rapprochement des peuples européens. L'Europe des citoyens, à la construction de laquelle M. Fischer appelle de tous ses vœux, existe déjà et se manifeste pleinement dans la profusion des projets concrets, des jumelages et des réseaux interrégionaux. Leur contribution est particulièrement utile dans le cadre du processus d'adhésion permettant de contrebalancer, par les actions concrètes, le caractère abstrait des négociations européennes."

Si, le projet de création d'une Fédération européenne vise réellement à combattre le déficit démocratique des Institutions européennes et à construire une Europe plus humaine, le rôle politique des Régions doit être respecté et garanti. Les Régions doivent ainsi être représentés au mieux dans les Institutions européennes, présentes et futures, tant au niveau de l'Exécutif que du Parlement européens en vue de participer directement à la gouvernance européenne.

Si, selon M. Fischer, il est important pour la nouvelle gouvernance en Europe de disposer d'un Parlement à deux chambres, "je ne peux qu'abonder dans son sens" a affirmé M. Van den Brande "à condition toutefois que les représentants des régions d'Europe puissent être représentés dans l'enceinte de l'une d'entre elles. C'est qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui."

L'ARE promeut en effet, depuis sa création, l'idée d'une véritable Chambre des Régions au niveau européen. Lors de la réunion du 5 mai dernier à Stuttgart, son Bureau politique qui a débattu de la gouvernance au niveau européen, s'est prononcé pour la création de cette Chambre et une clarification des compétences basée sur le principe de subsidiarité entre les niveaux européen, national, régional et communal dans le nouveau traité de l'Union.

L'ARE est le mouvement politique des Régions d'Europe engagé depuis 1985 en faveur de la promotion du régionalisme en Europe et du développement de la coopération interrégionale.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- Service Presse & Communication de l'ARE à Strasbourg : Barbara Thauront et Francine Huhardeaux, Tél. +33 3 88 22 07 07, Fax +33 3 88 75 67 19, E-mail infopresse@are-regions-europe.org
- Bureau de l'ARE à Bruxelles : Stéphane Cools, Tél : +32 2 421 85 12, Fax +32 2 421 87 87, E-mail s.cools@mrw.wallonie.be

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)
Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19
E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org